

LE PROGRAMME

PIRATE

Export réalisé le 09/07/2024

NOS IDÉES VOUS PLAISENT ? PIRATEZ-LES !



SOMMAIRE

Environnement, Climat et Énergie	3
Interdiction des écrans publicitaires vidéo	4
Exposé des motifs	4
Contenu de la proposition	4





ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET ÉNERGIE

INTERDICTION DES ÉCRANS PUBLICITAIRES VIDÉO

Énergie, Urbanisme, Société, Environnement, Communs

Au programme depuis Novembre 2019

EXPOSÉ DES MOTIFS

De nouveaux dispositifs publicitaires vidéos apparaissent dans nos villes, dans nos gares. Il n'est pas acceptable qu'ils prennent place au vu de l'urgence écologique et des futurs problèmes de gestion de l'énergie auxquels nous allons faire face. Leur développement est en phase d'être déréglé et dirigé par les politiques de la ville avec l'intégration au Code de l'environnement. Il devient nécessaire d'interdire ces dispositifs au niveau national.

GASPILLAGE DE RESSOURCES/ENVIRONNEMENT

La consommation énergétique de ces écrans amène un surplus de consommation par rapport aux systèmes d'affichage traditionnels. Chaque écran de publicité consomme 6800 kWh/an. Ces écrans ont des incidences sur la pollution lumineuse, pollution nocive pour la biodiversité.

INTRUSION DANS LA VIE PRIVÉE ET CIBLAGE

Ces nouveaux panneaux publicitaires amènent également à des expérimentations qui posent question, allant des « simples » capteurs d'audience (présents sur les écrans de publicité de la gare Saint-Lazare par exemple) jusqu'à la détection des téléphones mobiles pour proposer de la publicité ciblée voire individualisée.

CONTENU DE LA PROPOSITION

Le Parti Pirate propose l'interdiction des écrans publicitaires vidéo dans les espaces publics, les couloirs de métro et les halls de gare.